



Session du 14 décembre 2020

Intervention de Fatimata AMY

Assistants familiaux

Monsieur le Président,  
Cher-e-s C, ollègues,

Le 12 octobre, dans cette assemblée, je vous interrogeais sur les difficultés de recrutement que vous rencontrez et sur les pistes d'amélioration que vous auriez à nous présenter sur l'attractivité du métier d'assistant familial.

Nous notons que le 25 novembre, vous avez échangé avec les syndicats sur la situation ; nous savons aussi qu'un groupe de travail avec des assistants familiaux volontaires a été mis en place afin d'identifier les freins d'arrivée dans ce métier et des facteurs pouvant favoriser le maintien dans le métier. Nous retenons que ce groupe ayant pour vocation de perdurer dans le temps, serait en complément d'autres groupes que je qualifie de thématiques...

Je voudrais d'abord vous dire que nous saluons cette **démarche consultative** et **participative** car cela semble aller dans la bonne direction et témoigne de votre volonté d'améliorer les conditions de travail et de sécuriser les parcours professionnels.

Dans ce rapport, vous nous présentez, **pour sécuriser financièrement leurs parcours, 2 types d'indemnités :**

Si la 1<sup>ère</sup> (**l'indemnité de suspension**) nous semble **satisfaisante**, la 2<sup>ème</sup> (**l'indemnité d'attente**) nous interroge, parce que nous la jugeons **insuffisante dans la durée**. **Le maintien du salaire du 1<sup>er</sup> mois est évidemment une bonne chose, le problème c'est pour les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mois.**

**Comment pouvez-vous imaginer une famille d'accueil qui a investi et organisé l'accueil d'enfant(s) suite à un agrément, voir sa rémunération chuter après un mois d'attente quand cette attente n'est pas de son fait ?**

**et surtout Monsieur le Président, comment pensez-vous le maintenir sur une période pouvant aller jusqu'au 4<sup>ème</sup> mois ?**

Exemple : pour une famille accueillant 2 enfants, le salaire passe de 1933 à 852 euros.

Pour nous, « **sécuriser** les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mois », **permettrait** non seulement de les **maintenir**, mais serait **nécessaire pour augmenter leur nombre**.

Pour ce qui est du **recrutement**, il semble que vous souhaitez **associer les assistants familiaux : c'est une orientation que nous pouvons partager avec vous** : ils seront effectivement les meilleurs ambassadeurs du métier, mais pour cela, il faut qu'ils restent !!!

Monsieur le Président, nous avons également retenu le **caractère progressif de la mise en œuvre de votre stratégie d'amélioration de la situation des assistants familiaux** et espérons, **sans précipitation, répondre à des attentes déjà connues**.

**En conclusion** : Nous avons « **grave** » **besoin des assistants familiaux** pour de multiples raisons allant dans le sens de l'intérêt de l'enfant. Nous reconnaissons les avancées proposées mais nous vous invitons à poursuivre les efforts en sécurisant plus la situation d'attente compte tenu des difficultés du métier que vous qualifiez de métier à risques.

Je vous remercie